



HAL
open science

Une villa vinicole de la cité de Béziers : Saint-Bézard (Aspiran, Hérault)

Stéphane Claude Mauné, Ophélie Tiago-Seoane, Vincenzo Pellegrino, Oriane Bourgeon, Charlotte Carrato, Jordan Latournerie, Jean-Claude Roux, Quentin Desbonnets, Séverine Corbeel

► **To cite this version:**

Stéphane Claude Mauné, Ophélie Tiago-Seoane, Vincenzo Pellegrino, Oriane Bourgeon, Charlotte Carrato, et al.. Une villa vinicole de la cité de Béziers : Saint-Bézard (Aspiran, Hérault). Dialogues d'histoire ancienne, 2021. hal-03466628

HAL Id: hal-03466628

<https://hal.science/hal-03466628>

Submitted on 10 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PAYSAGES ET CADASTRES DE L'ANTIQUITÉ

Chronique 2021

[Monique Clavel-Lévêque](#), [Jean Peyras](#), [Corinne Sanchez](#), [Stéphane Mauné](#)

Presses universitaires de Franche-Comté | « [Dialogues d'histoire ancienne](#) »

2021/1 47/1 | pages 243 à 297

ISSN 0755-7256

ISBN 9782848678573

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-dialogues-d-histoire-ancienne-2021-1-page-243.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Franche-Comté.

© Presses universitaires de Franche-Comté. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

De fait les paysages et leur histoire conservent une place notable dans les débats actuels comme dans la production et la diffusion des connaissances dont témoigne notamment l'argumentaire du programme fédératif pluriannuel de l'ALLHiS « Des cailloux sous la langue. Sources matérielles et discours », dont la première rencontre, consacrée à l'utilisation du sol, envisage les paysages ruraux comme « objet d'étude » et « source pour les sciences de l'homme et de la société »³.

Or, la résilience des structures paysagères apparaît comme l'une des orientations majeures qui s'imposent dans les dernières productions documentaires et bibliographiques⁴ entrant en cohérence avec la place qui revient à l'Antiquité tardive et aux longs processus de transition/reconfiguration qui s'étirent jusque plus avant qu'on ne l'avait soupçonné dans le tout premier Moyen Âge, et au-delà même du monde méditerranéen, dans les modes d'habitat et de vivre.

I- Archéologie des territoires et occupation du sol

Pour les Gaules, plusieurs bilans ont amélioré notre connaissance de l'occupation du sol. La *Carte archéologique de la Gaule* s'est enrichie d'un nouveau volume consacré aux Alpes-de-Haute-Provence⁵ qui vient, 22 ans après la publication de Géraldine Bérard, renouveler, sous la direction de Michel Provost, la bibliographie, les données et les problématiques en complétant l'imposant inventaire archéologique

jusqu'au 31 mars. La thématique *Living Together in European Rural Landscape* sera déclinée dans une quinzaine de sessions dont la session 10, *Landscape Biographies and their Use in Management of Nature Reserves and Landscape Planning* et la session 14, *In Historic Gardens and Landscapes. A Resource for a Sustainable Future*.

³ Programme de l'ALLHiS (Approches littéraires, linguistiques et historiques des Sources) qui doit faire l'objet de trois journées d'études que conclura une publication finale sur l'état des connaissances, problématiques et approches en sciences de l'homme et de la société. La première, prévue les 17-18 novembre 2020 et reprogrammée les 17-18 mars 2021 à Saint-Étienne, sera consacrée à « l'utilisation du sol ». « Les paysages ruraux : un objet d'étude et une source pour les sciences de l'homme et de la société », appel à contribution, *Calenda*, publié le vendredi 18 décembre 2020, [<https://calenda.org/826236>]

⁴ S. Robert fait un point sur les travaux réalisés autour de la thématique de la circulation et des paysages culturels dans son mémoire d'HDR, *Résilience et circulations dans les formes du paysage. Un parcours en archéogéographie*, soutenu le 9 janvier 2020.

⁵ G. Bérard, M. Provost, *Les Alpes de Haute-Provence, 04-2, Carte archéologique de la Gaule*, Paris, 2020, 544 p.

grâce à l'implication de plusieurs collaborateurs, Florence Mocci et Philippe Leveau notamment, dans un territoire relu au prisme des derniers acquis.

Plusieurs enquêtes régionales précisent également le panorama. Dans l'Orléanais, les fouilles préventives récentes ont débouché à la fois sur une approche généraliste⁶ et sur un éclairage plus illustratif mais très éclairant à partir de l'évolution d'un des nombreux établissements mis au jour aux abords de la voie Chartres-Orléans, et de sa *pars rustica*, bien datée des IV^e-V^e siècles et excellemment documentée⁷. Les cités des Arvernes et des Vellaves⁸ ont, elles, bénéficié d'un bilan critique de la documentation archéologique actuelle, à partir d'un corpus de 321 villas (159 « avérées » et 163 hypothétiques) retenues sur les 610 sites jusque-là affichés, témoins de l'histoire de la recherche où le bassin d'*Augustonemetum* est largement surreprésenté.

Les villas dans la dynamique paysagère et les modes d'occupation du sol occupent une place particulière dans les recherches qui se poursuivent sur le terrain.

En témoigne, en Gaule narbonnaise, le cas exemplaire de la villa alto-impériale de Saint-Bézard qui vient rebattre quelques cartes en nourrissant les débats tant sur l'implantation des grands établissements que sur la chronologie de la viticulture de masse.

Une Villa vinicole de la cité de Béziers : Saint-Bézard (Aspiran, Hérault)

Le complexe domanial de Saint-Bézard a été découvert à l'occasion de travaux agricoles réalisés à la fin des années 1950. Les premières fouilles ont commencé au début des années 1970 sur l'atelier de potiers puis se sont prolongées en 1978, par l'exploration de l'extrémité d'un chai vinicole, détruit par l'élargissement de la RN 9⁹.

Entre 2005 et 2013, une fouille programmée de l'UMR 5140 du CNRS a permis de mettre au jour et d'étudier 2 ha de vestiges archéologiques correspondant

⁶ L. de Souris, *Organisation et dynamiques de l'occupation au nord-ouest de Cenabum (Orléans) pendant l'Antiquité*, mémoire de Master II, université de Tours, 2 vol., 1, *Texte et figures*, 208 p. et 2, *Annexes*, 71 p., consultables à l'université et auprès de l'équipe LAT/CITERES, Tours.

⁷ Gr. Poitevin (dir.), *La pars rustica de la villa antique des Petites Vallées à Ymonville, Eure-et-Loir*, Tours (RACF supplément, 74), 2020, 216 p.

⁸ El. Sadoury, *Les villas romaines des cités arverne et vellave. Bilan historiographique et archéologique*, mémoire de Master II sous la direction de F. Trément, Clermont-Ferrand, université Clermont Auvergne, 2020.

⁹ P.-Y. Genty, J.-L. Fiches, « L'atelier de potiers gallo-romains d'Aspiran (Hérault), synthèse des travaux de 1971 à 1978 », *Figlina*, 3, 1978, p. 71-92.

à l'essentiel de la surface couverte par la *villa*, l'atelier de potiers et un certain nombre d'aménagements/équipements périphériques¹⁰. Le complexe a été créé au tout début du I^{er} siècle apr. J.-C. par Q. Iulius Priscus, un italien originaire de Pouzzoles, grand port d'Italie centro-méridionale située dans la baie de Naples¹¹. Sept phases principales qui s'étendent du début du I^{er} siècle apr. J.-C. jusqu'au milieu du V^e siècle rythment son évolution pendant cinq siècles et demi (**fig. 1**). Ce site est emblématique du développement économique de la région de Béziers pendant l'Antiquité. Il constitue à la fois une véritable mine de données matérielles, notamment sur la production de vin, de *dolium* et d'amphores mais aussi un cadre de réflexion stimulant permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche.

Après une interruption de cinq ans, la seconde tranche de la fouille programmée a démarré en 2019 et s'achèvera en 2022¹². Ce programme a pour objectif de traiter de la question du développement économique de la Narbonnaise centrale aux I^{er} et II^e siècles, à partir d'un territoire atelier correspondant à la zone d'Aspiran/Cabrières (Hérault) et à travers les résultats d'opérations de fouille programmées concernant un district minier (P. Farrus, N. Houlès dir.), un établissement rural (Combe de Fignols, Péret) et un complexe domanial (STB), complétés par des opérations plus ponctuelles menées sur plusieurs sites.

¹⁰ St. Mauné, R. Bourgaut, J. Lescure, Ch. Carrato, C. Santran, « Nouvelles données sur les productions céramiques de l'atelier de Dourbie à Aspiran (Hérault) (première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C.) », dans *Actes du Congrès International de la SFECAG, Pézenas*, 2006, Marseille, p. 157-188 ; St. Mauné, C. Carrato (dir.), « Le complexe domanial et artisanal de Saint-Bézar à Aspiran (Hérault). Dossier scientifique collectif », *RAN*, 45, 2012, p. 19-161 ; C. Carrato, *Le dolium en Gaule Narbonnaise (I^{er} a.C.-III^e s. p.C.)*. Contribution à l'histoire socio-économique de la Méditerranée nord-occidentale, Bordeaux (Mémoires Ausonius, 46), 2017, p. 380-390.

¹¹ St. Mauné avec la coll. de J. Latournerie, « Un scel en bronze de Q. Iulius Priscus sur la *villa* de Saint-Bézar (Aspiran, Hérault) et la question de la fonction de ce type d'objet en Gaule narbonnaise », dans S. Raux, Cl. Léger (éds), *Artefacts, le sens des objets, études offertes à Michel Feugère*, Drémil Lafage, 2021, p. 647-678.

¹² Elle est financée par le ministère de la Culture, le CNRS, le département de l'Hérault, la région Occitanie, la commune d'Aspiran et le club archéologique de Montagnac. Cette opération s'intègre par ailleurs dans le programme collectif de recherche pluridisciplinaire du LabEx Archimède-Montpellier « Économie et eXploitation des milieux en NARbonnaise Centrale pendant le Haut Empire ». Ce programme a pour objectif de traiter de la question du développement économique de la Narbonnaise centrale aux I^{er} et II^e s., à partir d'un territoire atelier correspondant à la zone d'Aspiran/Cabrières (Hérault) et à travers les résultats d'opérations de fouille programmées concernant un district minier (P. Farrus, N. Houlès dir.), un établissement rural (Combe de Fignols, Péret) et un complexe domanial (STB), complétés par des opérations plus ponctuelles menées sur plusieurs sites [<https://archimede.cnrs.fr/index.php/actualites/1167-economie-et-exploitation-des-milieux-en-narbonnaise-centrale>].



Figure 1 : Plan général du complexe domanial de Saint-Bézar (Aspiran, Hérault). Rel. St. Mauné, Ch. Carrato, G. Marchand, S. Sanz, V. Lauras. DAO St. Mauné, Ch. Carrato CNRS del. 2020.

En 2019 a été intégralement fouillée l'aile sud dévolue à la transformation du raisin en vin. Cette opération a confirmé la parfaite symétrie des installations où sont restitués quatre pressoirs à levier alimentant en jus une série de cuves étagées dans lesquelles le moût était traité, avant la vinification en *dolium*.

L'objectif de la fouille 2020 de Saint-Bézard était d'explorer le chai se trouvant dans la partie orientale de la *villa*, la cour centrale ainsi que l'aile nord fermant l'ensemble. Le décapage mécanique de 1 100 m² a permis de mettre au jour une série de bâtiments et d'aménagements très endommagés par les charruages profonds de ces dernières décennies. Ces destructions ont entraîné la disparition de la plupart des niveaux postérieurs au 1^{er} siècle apr. J.-C.

Telle qu'elle se présente, la *villa* forme un imposant bloc rectangulaire de 51,50 x 48,75 m hors œuvre couvrant une surface d'un peu plus de 2 500 m² (fig. 2) et dont les fondations des murs sont systématiquement chaînées. Dans le cadre de ses recherches portant sur l'emploi et la mise en œuvre de la terre dans les élévations de la *villa*, Jean-Claude Roux s'est intéressé de très près aux caractéristiques des fondations des murs et en a tiré un schéma qui confirme que la *villa* fut édifiée à partir d'un cahier des charges rigoureux et que la largeur des fondations constitue un paramètre important pour appréhender la question délicate des élévations et des étages.



Figure 2 : Vue générale aérienne depuis l'est de la villa à péristyle de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault). Cl. aérienne Globedrone/V. Lauras CNRS/LabEx Archimède del. 2020.

Le principal apport de la campagne 2020 est d'avoir montré l'existence d'une aile nord initiale en lieu et place d'un simple mur de clôture percé d'un portail contre lequel aurait ensuite été édifié des constructions puis, côté rivière une galerie à colonnes. L'hypothèse avait été prudemment émise en 2010/2011 d'une *villa* à plan en U et la mise au jour de cette aile construite permet désormais de la considérer comme une *villa* à cour centrale à péristyle, accessible depuis un imposant porche encadré d'une galerie.

À l'est, le décapage de toute l'emprise du chai oriental a également permis de confirmer le lien physique des vestiges mis au jour en 2019 (ESP912) avec l'extrémité du chai dégagé en 1978 par P.-Y. Genty et son équipe. La symétrie de cet ensemble avec le chai occidental est parfaite et les renseignements tirés de sa fouille sont précieux pour appréhender la physionomie initiale de cet espace de stockage vinicole, au début de l'époque tibérienne.

Une cour entourée de galeries

La cour constitue l'espace central de la *villa* (fig. 3). Elle était encadrée sur ses quatre côtés de galeries couvertes matérialisées pour trois d'entre elles par un alignement de bases de colonnes ce qui permet de la qualifier de « cour à péristyle ». Au nord, deux murs, l'un observé (MR9316) l'autre restitué (MR9321) encadraient le porche 919 et matérialisaient le tracé de la galerie : là, les colonnes auraient été, comme dans la *villa* de Borg au Luxembourg, installées sur un muret pouvant former un stylobate. Chaque galerie avait une largeur utile de 2,75 m qu'il faut déduire de ce chiffre pour obtenir la surface utile de la cour : 24,50 x 20 m soit 490 m².

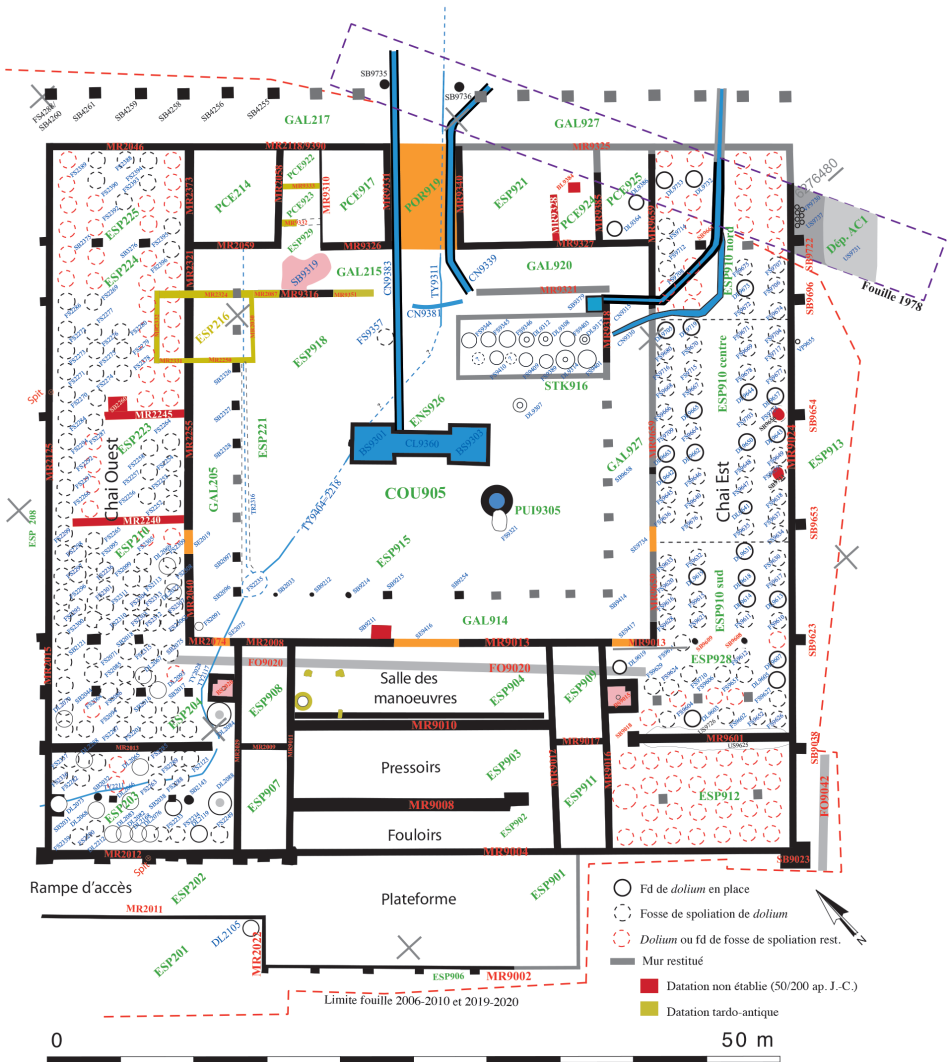


Figure 3 : Plan général de la villa à péristyle de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault). Rel. St. Mauné, Ch. Carrato, G. Marchand, S. Sanz, V. Lauras. DAO St. Mauné, Ch. Carrato CNRS del. 2020.

Les trois galeries sud, ouest et est présentent les mêmes proportions : l'entraxe entre les colonnes d'un diamètre de 0,30 m, constituées de briques en quart-de-rond

maçonnées au mortier de chaux, est de 2,50 m et la largeur utile pour circuler à l'abri du soleil et des intempéries est de 2,75 m. La galerie sud 914 dispose d'un aménagement intéressant qui consiste en une interruption de l'entraxe de 2,50 m correspondant à l'alignement de deux colonnes sur la largeur du très large seuil permettant, depuis la galerie et la cour, d'accéder à l'ESP904. L'entraxe de ces deux colonnes 9215 et 9254 est de 5 m (soit entraxe colonnes galeries x 2) et la largeur utile du passage ainsi ménagé est de 4,50 m, identique à celle du porche 919 avec lequel elle est parfaitement alignée. Pour J.-L. Paillet (architecte DPLG/IR CNRS honoraire, CCJ/IRAA, Aix-en-Provence), ce dispositif pourrait renvoyer à un péristyle rhodien, c'est-à-dire à une cour à quatre galeries dont l'une comporte deux colonnes axiales plus hautes supportant un fronton mettant en valeur l'une des ailes. Un quart-de-rond de colonne de 45 cm de diamètre a d'ailleurs été retrouvé dans le niveau principal de comblement du puit qui pourrait confirmer cette proposition.

Des aménagements et constructions utilitaires dans la cour centrale

Entre les années 30 et 70 apr. J.-C., deux imposantes canalisations CN9330 puis CN9315 bâties avec des tuiles ont été installées successivement à l'angle nord-est de la cour pour assurer l'évacuation des eaux pluviales dont l'accumulation dans la cour devait causer d'importants dommages. Elles traversaient l'extrémité du chai oriental et débouchaient de celui-ci par son pignon nord.

Des années 30/40 date également la construction d'un petit chai de plan rectangulaire, au point de contact des galeries est et nord. Dans l'état actuel des recherches, on peut affirmer qu'il comportait au moins 12 *dolia*.

Une fontaine monumentale

Au centre de la cour et conformément à ce que signalait l'orientation d'un tuyau sous pression mis au jour en 2006 à 12 m au sud-ouest, a été mis au jour un ensemble hydraulique exceptionnel formé de deux bassins opposés presque carrés, séparés par un canal et occupant une surface rectangulaire de 9,60 m x 3 m/1,85 m (fig. 4). D'après les observations réalisées sur les deux bassins, chacun d'entre eux était alimenté par sa propre adduction. L'évacuation était assurée par un avaloir marquant le départ de la canalisation 9383 longeant le mur occidental interne du porche et se dirigeant vers le lit de la Dourbie. La chronologie de construction de la fontaine centrale reste à établir avec précision dans une fourchette à situer entre les années 10 et 70 apr. J.-C., la difficulté

provenant de la possibilité d'une succession d'ouvrages, indiquée par des incohérences de datation entre les différents éléments constitutifs du dispositif d'évacuation de l'eau.

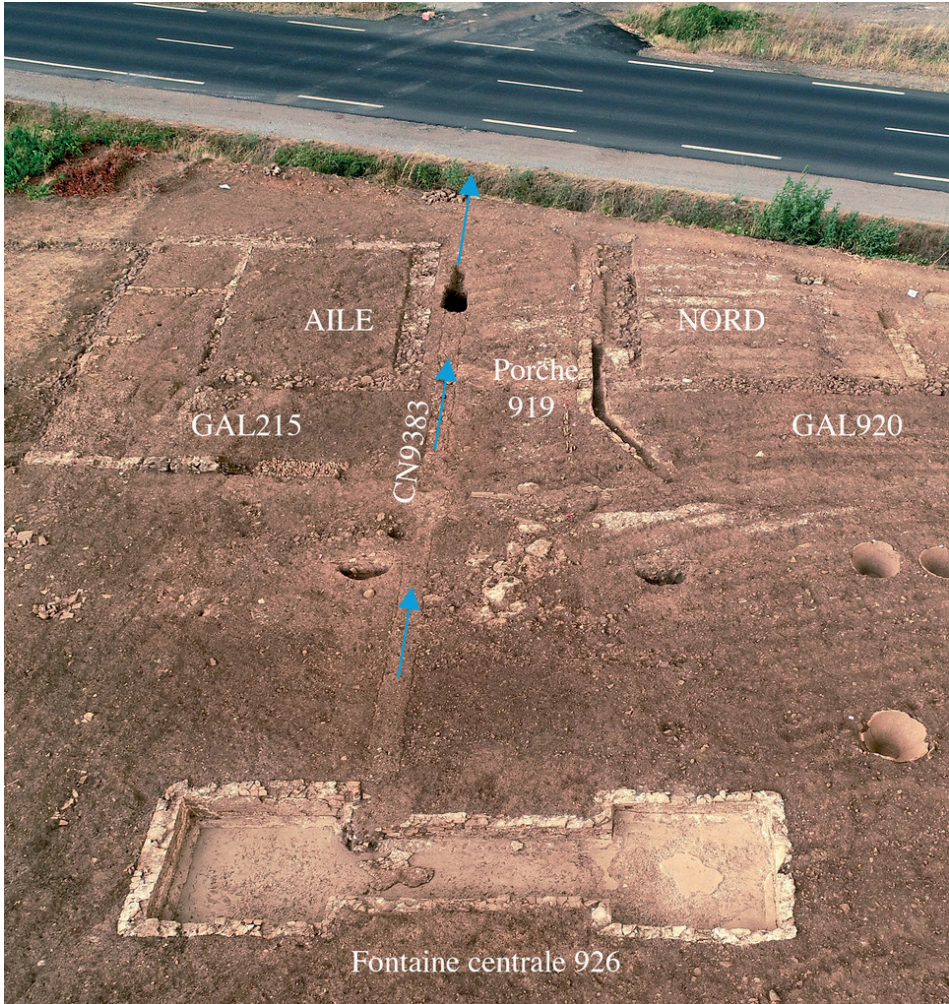


Figure 4 : Vue générale de la fontaine centrale. Cl. aérien Globedrone/V. Lauras CNRS/LabEx Archimede del. 2020.

Treize fragments d'une mosaïque pariétale à tapis en bleu d'Égypte ainsi que des fragments de parois de muret portant un enduit peint polychrome surmontant celles-ci ont été découverts dans le comblement du bassin gauche 9303. Ils se trouvaient au

sommet de la couche, juste sous le niveau arable et la plupart avaient leur face décorée tournée vers le fond du bassin. Cette position implique qu'ils ont basculé depuis un point haut vers le bassin, avec une partie des élévations sur lesquelles ils étaient mis en œuvre. Par ailleurs, a été découverte sous ces éléments, une tête de statue (haut. 13 cm) brisée au niveau de la base du cou, d'un probable Éros, en marbre de Carrare (?) qui pourrait avoir appartenu à un petit groupe statuaire d'où jaillissait l'eau alimentant ce bassin.

Situé à 1,50 m de la fontaine centrale, à son angle méridional, le puits 9309 se caractérise par un solide cuvelage constitué de blocs de basalte locaux liés à la terre. Son comblement supérieur, fouillé sur une profondeur de 3 m, a livré des éléments provenant de la démolition des galeries de la cour. La présence d'un puits au sein d'une *villa* qui a livré un réseau organisé et complexe de tuyaux sous pression (tuyaux moulés, tournés, tuyaux en bois, tuyaux en plomb) ainsi qu'un aqueduc, appartenant à plusieurs phases du complexe semble pour le moins incongrue. La proximité immédiate de la grande fontaine centrale constitue un élément qu'il faut considérer avec la plus grande attention : alimentée par une ou deux tuyauteries sous pression liées à la source toute proche du Costou, cet ensemble de grande ampleur qui a livré une décoration assez exceptionnelle avait peut-être, en plus de son caractère presque monumental et de sa fonction d'agrément, un statut spécifique de nymphée autour duquel la population du domaine honorait la divinité tutélaire de la source. Dans cette perspective, le puits a pu être utilisé comme réceptacle d'une partie des offrandes, selon une pratique largement attestée dans l'Antiquité, dans les Gaules, mais aussi autour de la Méditerranée. La fouille de cette structure prévue pour 2021 apportera, on peut l'espérer, des éclaircissements sur cette question.

Le chai oriental

D'une longueur hors œuvre de 48,75 m (restituée), le chai oriental (ESP910) occupe le côté est de la cour centrale (**fig. 5**), et il présente un plan en L (ESP910 + 928 + 912) dont l'haste inférieure est peu développée. Son plan et son organisation interne sont presque identiques à ceux du chai occidental mais l'arasement très prononcé des vestiges n'a laissé subsister en place que l'état le plus ancien, d'époque tibérienne.



Figure 5 : Vue générale de l'extrémité nord du chai oriental avec les deux évacuations maçonnées successives 9330/9315, les quatre lignes d'installation des *dolia* et l'extrémité est du chai 916 à gauche. Cl. aérien Globedrone/V. Lauras CNRS/ LabEx Archimède del. 2020.

Le bâtiment, dont les élévations étaient constituées de murs en adobes, présente le long de son mur de façade orientale une succession de contreforts dont certains sont associés à des supports monolithes de pilier installés dans l'espace interne et symétriques à une série d'éléments de même nature, visible dans le chai occidental. La surface de cet entrepôt à *dolia* est importante puisqu'elle atteint les 500 m². À partir des données factuelles recueillies cette année, des résultats de la fouille de 1978 et en appliquant à ce chai le principe de symétrie avec les informations livrées en 2006-2007 par la fouille du chai occidental, on peut tenter de restituer le nombre total de *dolia* présent dans ce vaste espace de stockage. À la fin des années 2000, nous avons estimé à environ 150 le nombre de conteneurs installés dans chaque aile de stockage et Ch. Carrato a repris dans sa thèse cette première proposition (Carrato 2017, p. 180 et s.). Ainsi, lors de sa phase de fonctionnement initial datée de la fin des années 10 apr. J.-C., la *villa* pouvait

stocker dans ses 300 *dolia* d'une contenance moyenne de 15 hl, environ 4 500 hl de vin. La fouille de 2020 apporte des nouveautés et permet de modifier légèrement cette estimation : on voit en effet – sauf à supposer l'installation d'une rangée centrale de *dolia* dont les fonds auraient été placés plus haut, ceci expliquant leur destruction totale par les travaux agricoles – que la capacité du chai oriental est inférieure à 150 conteneurs. Dans l'ESP912, il était possible d'installer 26 *dolia* en plus de celui placé en symétrie de DL2088 de l'ESP203 et destiné à recueillir le moût des bassins occupant l'ESP911. Dans les ESP910/928, quatre rangées de 27 *dolia* soit un total de 108 individus pouvaient être installés auquel on pouvait éventuellement ajouter 6 exemplaires à l'extrémité de la pièce 928 soit 114. Au total, la capacité de stockage minimale serait de 140 vaisseaux soit dix de moins que la précédente estimation.

Cette relecture à la baisse ne remet pas en cause le fait qu'à l'échelle de la province, la *villa* de Saint-Bézarde constitue, pour une période aussi haute, un *unicum* car que l'on stocke ici 4 200 ou 4 500 hl ne change rien à l'affaire. On rappellera par ailleurs qu'un petit chai (STK916) d'une douzaine de *dolia* a été installé dans l'angle nord-est de la cour centrale 905 (voir *infra*). Ces capacités de stockage renvoient à un vignoble très étendu qui devait occuper une grande partie du *fundus* : si l'on considère que le rendement annuel moyen d'1 ha de vigne était de 30/hl, l'approvisionnement annuel des chais aurait nécessité une surface plantée de l'ordre de 150 ha. Même dans le cas d'une hypothèse privilégiant le stockage, toujours possible, de deux vendanges avec une surface de vignes de 75 ha, on se trouve là face à un site de production qui pourrait permettre de remettre en question le paradigme d'un développement tardif (époque flavienne) de la viticulture commerciale de Narbonnaise.

L'aile nord

Fermant la *villa* à péristyle du côté de la rivière Dourbie, l'aile nord se présente comme un bloc bâti d'une longueur hors œuvre de 32 m et d'une largeur hors œuvre de 7,20 m soit une surface au sol de 230 m². Les fondations des murs périmétraux de cet ensemble sont chaînées avec celles des chais est et ouest ce qui assure de leur stricte contemporanéité. Cette aile est bordée en façade par une galerie qui se développait sur 51,50 m de longueur et mettait à disposition, le long du mur façade de la *villa*, un espace de circulation de 3 m de large. Le report des entraxes réguliers de 3 m mesurés entre les bases permet de restituer un total de seize colonnes (8 de chaque côté de la galerie) et deux décalées au niveau du portail, dans le prolongement des murs encadrant le porche. La découverte d'un quart-de-rond de 22 cm de côté mis au jour lors de la

fouille de la partie occidentale de ce secteur, en 2009, suggère de restituer des colonnes dont le diamètre fini atteignait 1,5 pied romain soit 0,5 pied de plus que les colonnes du péristyle interne. Cette différence associée à un entraxe plus élevé (3 m contre 2,50) plaide en faveur d'une galerie plus haute ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu du contexte architectural. L'impact visuel de cette galerie et plus globalement de la masse des constructions de la *villa* sur les visiteurs se rendant à Saint-Bézarde depuis le tracé de la voie *Cessero-Luteva* qui passait à quelques centaines de mètres au nord-est ne doit pas être négligé. En effet, la *villa* domine de plus de 10 m la rive droite de la Dourbie que l'on franchissait par un gué ou un pont dont quelques vestiges ont été vus dans le lit de la rivière il y a une dizaine d'années. Il fallait ensuite gravir la pente qui séparait le fond de la vallée pour se retrouver face à l'entrée et à la galerie.

L'aile nord est traversée par un porche axial 919 de 4,20 m de largeur utile et de 6,20 m de longueur, qui la sépare en deux, en rez-de-chaussée, et constitue l'accès principal à la cour centrale 905. Ce porche est traversé dans toute sa longueur par une tuyauterie d'eau sous pression et par une canalisation bâtie auxquelles viendra s'ajouter postérieurement l'évacuation CN9383 de la fontaine centrale. Encadrant cet accès, les deux ensembles associés aux galeries 215 et 920 pourraient avoir abrité des activités économiques complémentaires – un petit cellier à *dolia* dans la pièce 925 ? – et des espaces dédiés à l'administration de la *villa*. C'est ce que semble indiquer plusieurs monnaies mises au jour dans ce secteur ainsi qu'une boîte à sceau, un jeton en pâte de verre noire et une réglette en os découverts en 1978 dans l'emprise de la PCE924.

Abandon des constructions du Haut Empire et occupation tardo-antique

Après l'abandon et la destruction probable d'une grande partie des bâtiments situés autour de la cour à péristyle entre la fin du III^e siècle et la seconde moitié du IV^e siècle, ce secteur du complexe domanial est réinvesti par une occupation qui semble se concentrer dans l'angle nord-ouest, à la jonction du chai ouest et de l'aile nord, ainsi qu'au sud, dans l'ESP904 (fouille 2019). Déjà en 2006-2007 avaient été mis au jour des vestiges de cette phase sous la forme d'une construction sur solins de 35 m² (ESP216) occupant une partie de la galerie 205 et recoupant le mur 2255 du chai ouest. D'après la synthèse sur l'occupation tardo-antique de la *villa* et de l'atelier de potiers adjacent rédigée en 2013 avec Guillaume Duperron et désormais complétée par les données obtenues en 2019 et 2020, ces espaces construits se rattachent à une phase qu'il faut probablement prolonger jusqu'au début du V^e siècle. Elle se caractérise par des activités économiques liées à l'artisanat (production de vaisselle fine, de meules rotatives,

travail du cuir et des matières dures animales...) et elle est également marquée par la construction d'un modeste ensemble viti-vinicole installé contre l'ancien aqueduc d'époque flavienne. Il est encore prématuré, à ce stade de la réflexion, de déterminer si le complexe a subi un hiatus dans son occupation – et si oui, de combien de temps ? – ou bien s'il faut envisager une continuité – que semble montrer la poursuite apparente de l'activité potière – mais ce dont on est certain c'est que cette phase est suivie d'une autre, que l'on place dans la première moitié du V^e siècle, marquée par l'installation de structures légères en matériaux périssables et qui précèdent l'abandon définitif du site.

Pour conclure, l'un des apports principaux de la campagne de fouille 2020 est d'avoir renforcé la série d'arguments appuyant l'idée selon laquelle se trouvait, à Saint-Bézar, une partie bâtie résidentielle installée à l'étage, sur une partie des espaces encadrant la cour centrale. Bien entendu, il importe de bien appréhender la dynamique chronologique de cette *pars urbana* : sans doute faut-il considérer que lors de la construction de la *villa*, elle n'était constituée que d'un vaste appartement et que, progressivement, les propriétaires successifs y ajoutèrent des installations d'agrément liées à l'abondance de l'eau de source.

Saint-Bézar peut désormais être considérée comme un type original de *villa* associant de très amples installations de production occupant les trois quarts de l'espace bâti de plain-pied, une aile de façade abritant vraisemblablement l'espace administratif du domaine et peut-être aussi quelques logements ainsi qu'une *pars urbana* qui semble devoir être restituée au-dessus de l'aile sud. Depuis la découverte en 2006 de l'aile thermale sud, construite dans les années 30 apr. J.-C. et de la grande *natatio* adjacente de 280 m², édifée au tout début de l'époque flavienne, la question était posée de l'existence d'une partie résidentielle et c'est l'hypothèse d'une localisation sur cette aile qui semblait la plus acceptable, notamment en raison des caractéristiques architecturales de cette partie de la *villa*. La mise au jour, au centre de la cour à péristyle, d'une grande fontaine à deux bassins opposés séparés par un canal que devait surmonter l'axe d'accès principal à cette aile semble renforcer cette proposition. Comment interpréter autrement le fait que la *villa* disposait aussi d'une galerie de façade encadrant un large porche donnant accès à une cour bordée de galeries au centre de laquelle était visible cette fontaine que l'on peut qualifier de monumentale ? Comment intégrer les thermes sud puis la *natatio* à cette *villa* sans qu'elle n'ait disposé d'appartements résidentiels ? Bien évidemment, la possibilité d'une construction isolée, installée immédiatement au sud de la *villa*, a été envisagée. Cette hypothèse bute cependant sur la question de la circulation et de l'accès aux installations thermales, bordées le long de leur façade méridionale de la

rampe d'accès aux fouloirs et aux pressoirs. Si l'on accepte l'hypothèse d'une partie résidentielle située au-dessus de ces installations de production de vin, il faut considérer qu'il était alors facile, depuis celle-ci, d'accéder au premier niveau de l'*apodyterium* des thermes puis de là, de descendre au rez-de-chaussée donnant sur la palestine/*natatio*.

Par ailleurs, la position dominante du lieu de résidence du propriétaire présentait un certain nombre d'avantages. La vue était imprenable sur une grande partie du domaine ; elle s'étendait jusqu'à la voie *Cessero-Segodunum* toute proche et surtout, la *villa* était, du fait de sa hauteur sans doute imposante, visible de toute la plaine de l'Hérault. Sans doute n'est-il pas inopportun de rappeler également que la Dourbie est considérée comme la frontière potentielle des cités latine et romaine de Lodève et de Béziers, dans cette zone de Narbonnaise centrale. Ainsi, les marchands et les voyageurs reliant depuis *Condatomagos* et *Luteva*, le territoire de *Baeterrae*, pouvaient observer à travers la masse de la *villa*, le symbole affirmé du caractère romain du territoire dans lequel ils allaient pénétrer.

En définitive, Saint-Bézarde pourrait être interprétée comme une sorte de *villa* hybride dans laquelle aurait été à la fois mise en œuvre la solution adoptée sur certaines *villae* maritimes italiennes d'une *pars urbana* à l'étage et des solutions architecturales nouvelles, liées aux exigences d'une production vinicole massive. Dominant de plus d'une dizaine de mètres les berges d'une rivière et sa ripisylve, elle aurait ainsi associé les exigences d'un mode de vie spécifique, cher aux élites romaines et les infrastructures indispensables à la production de surplus financiers tirés de l'agriculture et de l'artisanat.

St. MAUNÉ, Oph. TIAGO-SEOANE, V. PELLEGRINO, Or. BOURGEON, Ch. CARRATO
avec la collaboration de J. LATOURNERIE, J.-Cl. ROUX, Q. DESBONNETS, S. CORBEEL

Villas côtières et villas maritimes

De façon plus générale, les publications dédiées aux villas ont connu cette année un développement conséquent. Parmi elles, la proposition de J. J. Ferrer Maestro et J. B. Nuez occupe une place originale qui tente en revenant sur les questions de typologie, de préciser les catégories de « villa côtière », « villa maritime », « mansion residencial », proposées respectivement par P. Gros, X. Lafon et A. Marzano, pour avancer celle de villa maritime polyfonctionnelle à partir du cas du site de Sant Gregori